

LA CHARTE DU SAVON A FROID EST DEPOSEE !

C'est une date historique pour les savonniers ! Pour la première fois en France et même sûrement en Europe, un groupe d'hommes et de femmes passionnés on réussi à œuvrer dans le même sens pour délivrer aujourd'hui non seulement l'acte fondateur de notre profession, mais aussi effectuer un grand pas vers la reconnaissance du procédé de fabrication par le grand publique, les institutions et tout les acteurs de la cosmétique.

« **Le Savon à Froid** » ! Ça n'a l'air de rien comme ça, mais par exemple les savonniers de Marseille n'ayant jamais pu s'entendre pour déposer une charte commune stricte se sont fait dépouiller de leurs noms et de leurs savoir faire...

Cette charte déposée à la B.N.F. est aussi la première pierre posée pour la construction de la fédération Française des Savonniers à Froid. Désormais nous pouvons garantir que quant vous verrez l'estampille « Savon à Froid » sur un savon, vous pourrez l'acheter les yeux fermés (*et vous fier à votre sens olfactif*) il s'agit là d'un savon précieux, d'une grande qualité, respectueux des hommes comme de leur environnement.

En voici le détail :

CHARTRE DU SAVON A FROID

I. Composition

Le savon à froid est composé essentiellement de sels sodiques d'acides gras, d'eau et de glycérine. Sa teneur en acides gras totaux doit être supérieure ou égale à 63%, sa teneur en eau inférieure ou égale à 15%.

La glycérine est produite lors de la réaction de saponification et ne peut être ajoutée ni retirée du savon.

Le savon à froid peut contenir d'autres constituants.

Le savon à froid est un savon surgraissé au minimum à 4%. Ce pourcentage de corps gras libres non saponifiés est exprimé en ajout de corps gras par rapport au chargement initial ou par réduction de la quantité de soude ou une combinaison des deux.

II. Aspect :

Le savon à froid est un savon dur à 20°C, présenté en morceaux sous différentes formes, tailles, couleurs et parfums.

III. Mode de préparation :

Le savon à froid est un savon obtenu par saponification de triglycérides (huiles, beurres, graisses), fondus et mélangés avec une lessive d'hydroxyde de sodium.

Le savon à froid est un savon préparé sans relargage, le glycérol formé restant dans la masse du savon.

La chaleur produite par l'exothermie de la réaction de saponification et une période dite « de cure » permettent d'obtenir la totale disparition de l'hydroxyde de sodium dans le produit fini.

La durée minimale de la période de cure est de 4 semaines, durée correspondant à un séchage optimal. Toutefois, il est rappelé que la disparition de l'hydroxyde de sodium ne peut être assurée qu'après vérification par des moyens appropriés.

IV. Matières premières

Le savon à froid est préparé à partir de triglycérides (huiles, beurres, graisses) vierges ou raffinés.

Ils doivent être de qualité cosmétique, pharmaceutique ou alimentaire.

L'introduction d'acides gras dans le chargement est autorisée à la teneur maximale de 4% du poids total de corps gras.

V. Autres constituants :

La profession s'interdit l'usage d'un certain nombre d'ingrédients comme : EDTA, BHT, Conservateurs de synthèse, Huiles minérales, PEG...